



VILLE

D'ALIGNAN DU VENT

## Communiqué : Bassins d'évaporation route de Pézenas

Depuis le 03 mars 2009, la société distillerie Bel exploite ses 2 bassins d'évaporation sur notre Commune en vertu d'un arrêté accordé par la préfecture de l'Hérault. Malgré la mobilisation de la population en 2015 qui a rassemblé 456 signatures, la précédente municipalité n'avait engagé aucune action à l'encontre de cet exploitant.

En 2017, la vente des terrains d'une superficie totale de 68 050 m<sup>2</sup> comprenant les 2 bassins d'une contenance de 7 500 m<sup>3</sup> a été réalisée pour un prix de 80 000 €. Alors qu'une préemption aurait pu être réalisée, encore une fois la précédente municipalité n'a pas réagi.

Depuis juillet 2020, l'actuelle municipalité a multiplié les contacts avec la Préfecture de l'Hérault et la société distillerie BEL pour trouver une solution amiable et faire cesser les nuisances olfactives sur notre Commune.

Malgré nos interventions, la préfecture ne donne que des réponses dans le registre des méthodes chimiques de neutralisation et la société distillerie Bel se retranche derrière ses autorisations d'exploitation.

Aussi, dans l'impossibilité d'obtenir une solution satisfaisante pour la population et pour éviter la perspective de contentieux interminables, la municipalité a proposé au propriétaire de racheter les terrains.

Après plusieurs phases de négociation, le vendeur a proposé à la commune un prix ferme de 180 000 euros assorti d'un arrêt immédiat des dépôts d'effluents.

Considérant qu'il n'y a pas d'autre solution viable pour mettre fin aux nuisances olfactives, la municipalité, malgré un prix élevé, a décidé de donner une suite positive à cette proposition pour satisfaire le bien-être de la population.

En effet, cette acquisition **permettra de faire cesser immédiatement les nuisances olfactives devenues insupportables pour tous les Alignanaises et Alignanais.**

La municipalité travaille d'ores et déjà à valoriser cette acquisition pour la mise en place de projets naturels, écologiques ou d'irrigations.



Octobre 2023